

<input checked="" type="checkbox"/>						
		🕒		🕒		
		MATIN		SOIR		
LUNDI	10					
MARDI	11					
MERCREDI	12					
JEUDI	13					
LUNDI	17					
MARDI	18					
MERCREDI	19					
JEUDI	20					
VENDREDI	21					
LUNDI	24					
MARDI	25					
MERCREDI	26					
JEUDI	27					
VENDREDI	28					
LUNDI	31					

<input checked="" type="checkbox"/>					
		🕒		🕒	
		MATIN		SOIR	
MARDI	1ER				
MERCREDI	2				
JEUDI	3				
VENDREDI	4				



Merci de cocher les jours de présence, et de noter les heures d'arrivée et de départ !



Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre

A

Le

Signature :



Bulletin d'inscription été 2017

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Gidy. Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité. Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert certaines semaines des vacances scolaires (sauf jour férié). De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.

Les rendez-vous !

Le 12 Juin 2017 : Réunion d'informations à 18h00 à la salle Malvoviers de Gidy.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

- > Les inscriptions peuvent se faire en Mairie ou aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier).
- > La **date limite d'inscription est fixée au 10 juin 2016**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
- > Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'été.
- > Les inscriptions se font à la semaine

Choisissez votre mode de règlement (LE PAIEMENT EST OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION) :

- Par chèques (à l'ordre de « Cigales et Grillons ») + précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant) Par carte bancaire :
N° [][][][] [][][][][][][][][][][][][][][]
Les 3 derniers chiffres au dos : [][][]
Date d'expiration : [][][] [][][]
- Par chèques vacances ANCV Par TICKETS CESU
- Nom du titulaire.....
- Date et Signature :

Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

TARIF 2016	Tarif journée Commune (habitants de Gidy, Cercottes et Huêtres)	Tarif journée Hors Commune
Tranche 1 : 0 à 197	2,16 €	18,25 €
Tranche 2 : 198 à 264	2,89 €	19,08 €
Tranche 3 : 265 à 331	3,72 €	19,90 €
Tranche 4 : 332 à 398	4,54 €	20,89 €
Tranche 5 : 399 à 465	5,57 €	21,88 €
Tranche 6 : 466 à 532	6,50 €	23,03 €
Tranche 7 : 533 à 599	7,54 €	24,17 €
Tranche 8 : 600 à 666	8,78 €	24,75 €
Tranche 9 : 667 à 710	9,91 €	25,32 €
Tranche 10 : 711 à 900	17,00 €	33,00 €
Tranche 11 : 901 et +	18,00 €	34,00 €

Attention en cas de non présentation des justificatifs nécessaires à l'établissement du QF (période de référence Janvier 2017), le tarif appliqué sera le tarif maximum.

€ Paiements

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre à la direction de l'accueil de Loisirs ou au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

✓ Mode de règlement

- Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)
- Par carte bancaire
- Par chèques Vacances ANCV
- Par TICKETS CESU

😊 Facilité de paiement

Vous avez la possibilité de joindre plusieurs chèques (1 pour chaque mois) et de nous demander un encaissement le mois échu.

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toute situation particulière.

*Annulation ou modification :

Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs). Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

Cigales et Grillons – 18 boulevard Aristide Briand 45000 Orléans

02 38 42 15 15 – accueil@cigalesetgrillons.com – www.cigalesetgrillons.com



BULLETIN D'INSCRIPTION Accueil de Loisirs de Huêtres

ÉTÉ 2017

Date limite d'inscription : 10 juin 2017

Nom du responsable légal : _____

Enfant(s) :

Nom Prénom : Né(e) le :/...../.....

Nom Prénom : Né(e) le :/...../.....

Nom Prénom : Né(e) le :/...../.....

🏠 Adresse complète:

.....

☎ Tél : ✉ Email :

N° allocataire CAF : (7 chiffres + 1 lettre)

A renseigner OBLIGATOIREMENT

QF :

(Le Quotient Familial de référence pour l'année 2017 est celui de Janvier 2017)

Avez-vous rempli pour l'année scolaire 2016 / 17 une fiche de renseignements sanitaires ? oui : non :

(Si non, merci d'en remplir une par enfant. Imprimé disponible en Mairie et au bureau de Cigales et Grillons.)

Accueil pour l'été 2017 :

Du 10 juillet au 4 août

Ecole maternelle

Rue de Malvoiers

45520 GIDY

Tél : 02.38.75.41.10